

Première scolarisation **Recommandations** pour la mise en œuvre d'une rentrée aménagée

La rentrée aménagée à l'école maternelle concerne seulement les enfants de moins de trois ans et les élèves inscrits en petite section qui font leur première rentrée à l'école.

Les élèves de MS et de GS doivent être accueillis à plein temps dès le jour de la rentrée.

Principes généraux

Pourquoi ?	<p>Afin de préserver le sentiment de sécurité et d'accompagner en douceur la séparation des très jeunes élèves d'avec leur(s) adulte(s) de référence, une rentrée aménagée peut être proposée au cours des premiers jours d'école. Ce dispositif consiste en une arrivée progressive des élèves dans la classe. Elle concerne uniquement les enfants de toute petite section (TPS) et de petite section (PS).</p>
Comment ?	<p>La rentrée aménagée doit faire l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une présentation du dispositif envisagé à l'Inspecteur/trice de la circonscription qui en valide le principe ; - d'une information en conseil d'école (lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire précédente) ; - d'une proposition individuelle aux familles lors de l'admission car la rentrée aménagée ne peut être imposée à toutes les familles ; - d'un affichage à l'entrée de l'école.
Quelle mise en oeuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil progressif repose sur l'identification des enfants qui présentent des appréhensions dans la perspective de la rentrée, en concertation avec les familles (lors de l'entretien, de la visite de l'école en juin). - Il s'organise sur une durée très limitée dans le temps, ne pouvant dépasser quatre jours. - Il prévoit l'arrivée progressive et cumulative des élèves, individuellement ou par petits groupes successifs, de façon à ce qu'un enfant qui a fait son entrée à l'école ne reste pas chez lui le jour suivant. - Il doit permettre aux parents de participer aux activités de la classe. Cet accueil des parents avec leur enfant se déroule avec un temps de présence décroissant des parents (la durée pouvant varier selon les enfants). - Une fois la rentrée aménagée effectuée, l'enfant doit fréquenter l'école de manière régulière et participer à toutes les journées de classe.

Exemples d'organisations d'une rentrée aménagée*

Les organisations proposées ci-dessous n'ont pas l'ambition d'être exhaustives.

Les équipes qui le souhaitent doivent pouvoir proposer un allongement progressif de la durée de classe pour faciliter une rentrée « en douceur » adaptée au contexte et dans le respect des principes généraux énoncés.

		Classe de TPS	Classe de PS	Classe de PS-MS	Classe de PS-MS-GS
Matin	1 ^{er} jour	Accueil de tous les élèves dès le 1 ^{er} jour, par petits groupes successifs. Chaque groupe d'enfants accompagnés de leurs parents est accueilli pendant 1 heure par l'enseignant(e) et l'ATSEM de la classe.	Accueil d'un groupe (demi-classe) en 1 ^{ère} partie de matinée (avant la récréation). Accueil de l'autre demi-groupe en 2 ^{ème} partie de matinée. Les parents ont la possibilité d'être présents.	Accueil des MS en 1 ^{ère} partie de matinée (avant la récréation) puis arrivée d'un groupe de PS (demi-classe) en 2 ^{ème} partie de matinée.	Accueil des MS et des GS en 1 ^{ère} partie de matinée (avant la récréation). Accueil des PS en 2 ^{ème} partie de matinée
	2 ^{ème} jour	Demi-classe en 1 ^{ère} partie de matinée (avant la récréation). Demi-classe en 2 ^{ème} partie de matinée.	Même organisation que le 1 ^{er} jour.	Accueil des MS et du 1 ^{er} groupe de PS en 1 ^{ère} partie de matinée (avant la récréation) puis arrivée du 2 ^{ème} groupe de PS en 2 ^{ème} partie de matinée.	Même organisation que le 1 ^{er} jour.
	3 ^{ème} jour	Classe entière.	Classe entière.	Classe entière.	Classe entière.
Après-midi		Rencontres individuelles des familles pendant le temps de sieste. Puis, accueil des enfants pendant 1 heure.	Accueil laissé à l'appréciation des familles les trois 1 ^{ers} jours pour parvenir à des conditions normales d'accueil le 4 ^{ème} jour.	Accueil de tous les MS. Accueil laissé à l'appréciation des familles pour les PS les trois 1 ^{ers} jours pour parvenir à des conditions normales d'accueil le 4 ^{ème} jour.	Accueil de tous les MS et GS. Accueil laissé à l'appréciation des familles pour les PS les trois 1 ^{ers} jours pour parvenir à des conditions normales d'accueil le 4 ^{ème} jour.

* D'après *Recommandations générales pour la mise en œuvre d'une rentrée échelonnée*, DSDEN de l'Yonne